

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] CONSULTATION ENROBES ACR A EPUISAY

Date : Sun, 26 Nov 2023 19:09:53 +0000

De : Jean Claude Rivadier

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr <pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr>

Monsieur le Préfet ,

Permettez-moi de me présenter en tant que résident occasionnel et amoureux de la commune d'Epuisay. Mes moments de détente se déploient très régulièrement au sein de ce charmant village où je passe fréquemment des vacances et un très grand nombre de week-ends chez des amis avec ma famille.

Après avoir pris connaissance du dossier, et animé par ma passion pour les vents et la météo, je me permets de vous adresser la présente pour attirer votre attention sur une préoccupation substantielle liée au nouveau projet d'implantation d'une usine à bitume à Epuisay.

J'ai identifié une incohérence majeure dans l'étude des vents, remettant en question la fiabilité des résultats présentés. En tant qu'amateur éclairé de phénomènes météorologiques, je souhaiterais partager mes observations précises à ce sujet, dans l'intérêt de garantir des décisions éclairées au bénéfice de notre communauté, et après un examen approfondi des documents fournis, une incohérence majeure a été identifiée dans le choix du site de référence pour l'étude des vents, remettant en question la fiabilité des résultats présentés.

Il est étonnant de constater que l'étude des vents a été réalisée dans une ville située à 35 kilomètres d'Epuisay. Cette distance significative soulève des inquiétudes quant à la représentativité des données météorologiques pour la commune d'Epuisay. La topographie, la couverture végétale et d'autres caractéristiques locales influencer grandement les schémas de vents dominants, et il est impératif que l'étude soit menée dans une zone géographiquement proche, pour garantir une précision maximale, et surtout plus dans le cas d'une installation de ce type

Cette approche soulève des questions quant à la validité des conclusions tirées de l'étude des vents, notamment en ce qui concerne la dispersion des émissions potentielles de l'usine. Les résultats obtenus dans une localité éloignée ne peuvent pas refléter de manière adéquate les conditions spécifiques d'Epuisay, ce qui pourrait conduire à des estimations totalement erronées des impacts environnementaux.

Je souhaiterais attirer votre attention sur plusieurs études récentes démontrant l'importance cruciale de la proximité géographique dans les études de dispersion atmosphérique. Ces recherches soulignent la nécessité de tenir compte des conditions microclimatiques spécifiques à chaque emplacement pour évaluer correctement les risques environnementaux. En outre, je vous prie de noter que cette incohérence ne se limite pas à une simple question de précision, mais elle remet en cause la validité même de l'évaluation des impacts environnementaux du projet. En vertu du principe de précaution et des normes environnementales en vigueur, il eut été impératif que l'étude des vents soit basée sur des données locales pour pouvoir garantir une prise de décision totalement éclairée.

En vous remerciant de prendre en considération cette préoccupation essentielle, Je compte sur votre engagement à assurer une évaluation rigoureuse et conforme aux normes environnementales applicables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,
Jean Claude Rivadier